
Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans la Communauté

CORTINA NV
Meersbloem-Melden 42
BE-9700 Oudenaarde

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant:

Référence de l'article: CERES
EN ISO 20345:2011 S3 SRC HRO

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale, transposée par la norme harmonisée, EN ISO 20344:2011 et identique à l'EPI, qui fait l'objet de la certification délivrée par l'organisme notifiant relative à l'attestation d'examen de type CE.

L'organisme notifié

INTERTEK ITALY SPA
VIA MIGLIOLI
MILANO, 20010
ITALY

a réalisé l'examen de type CE et émis l'attestation correspondante, n° ITASLNB22019208.

Signature par et au nom de CORTINA NV, Meersbloem-Melden 42, BE-9700 Oudenaarde
20/10/2022



Peter De Mezure
QA Manager
Oudenaarde



Eddy Dumarey
Chief Executive Officer
Oudenaarde